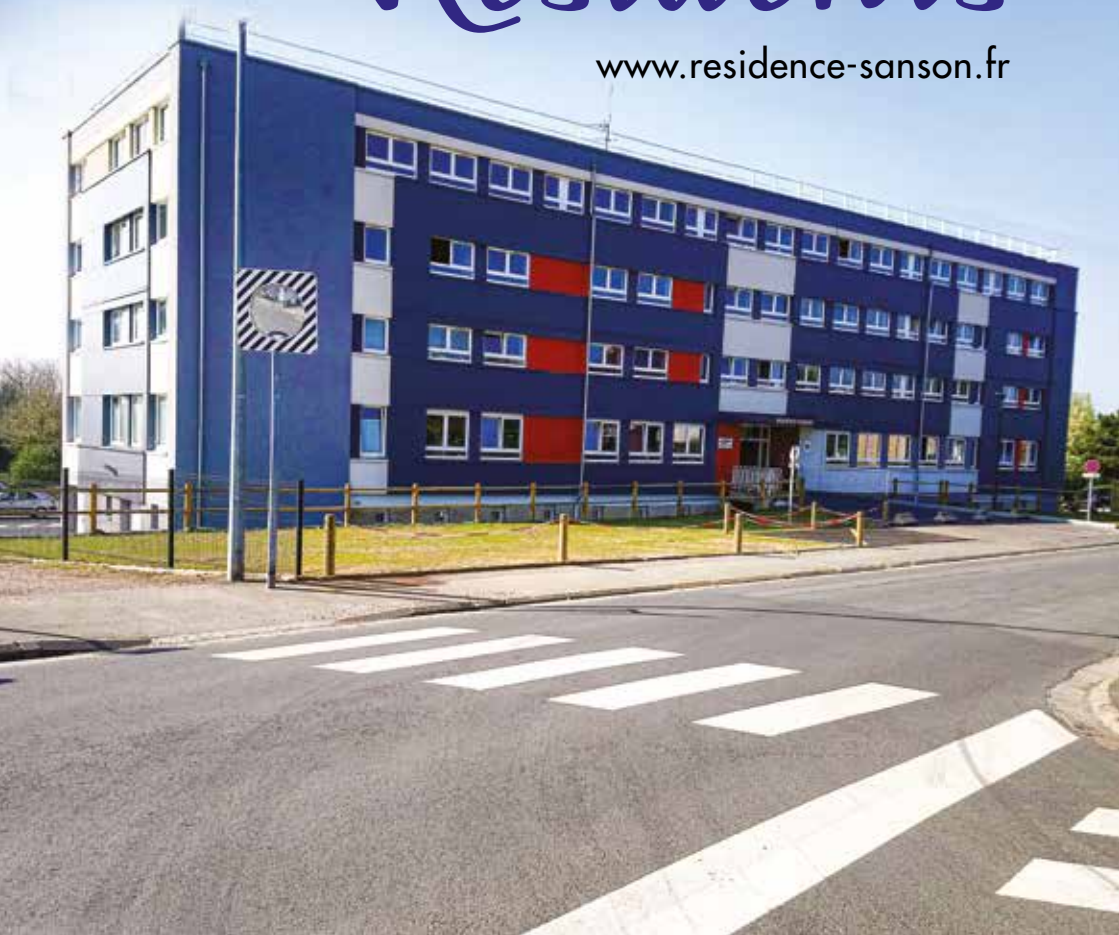




Guide des Résidents

www.residence-sanson.fr



Bienvenue !

	Services	Pages 4 à 6
	Redevance	Page 6
	Horaires & Accueil	Page 7
	Consignes & Sécurité	Page 8
	Logements	Page 9
	À votre Départ	Pages 8/9
	À Proximité	Page 10
	Devenez Éco-responsable !	Pages 11 à 14
	Pour Info !	Page 15



C'est avec plaisir que toute l'équipe du FJT Sanson vous accueille.

L'équipe, formée, expérimentée et dévouée, aura à cœur de répondre à toute question et de vous accompagner le mieux possible pendant votre séjour.

Ce guide a pour but de vous aider à vous installer et de favoriser votre intégration dans ce nouveau lieu. Il regroupe certaines informations essentielles, ainsi que des adresses utiles à proximité du foyer.

Bien plus qu'un logement sur Caen, le FJT Sanson est une adresse à part. Il est transparent dans les contrats de séjour, les tarifs et les services. Tout est fait pour vous faciliter la vie!

Je vous souhaite une bonne installation,

Le Président.



Services

Gratuits



SERVICE COURRIER

Parce que vous êtes chez vous, vous disposez d'une boîte aux lettres personnelle qui porte le numéro de votre logement.

Si vous attendez un colis, il sera pris en charge à l'accueil et un message vous sera délivré dans votre boîte aux lettres pour vous prévenir de son arrivée.

ATTENTION : indiquez la boîte postale



PROTECTION VIDÉO

Nos résidences sont sécurisées 24h sur 24h.



WI-FI

Gardez le contact et profitez d'une connexion internet gratuite depuis votre logement et dans toute la résidence. Pour cela, il vous suffit de demander le code Wi-Fi à l'accueil.



RÉSEAUX SOCIAUX

Le FJT s'est mis à la page, rejoignez-nous :

Facebook

Instagram



POINT INFO

Un écran d'affichage est visible dans l'entrée de la résidence ; consultez notre tableau de covoiturage, notre panneau Twisto ainsi que le Power Point dans le hall. N'hésitez pas à consulter notre site internet. On vous informe via sms.



ENTRETIEN ET MAINTENANCE

Une équipe veille au quotidien à la propreté des locaux collectifs mais vous avez cependant la responsabilité de maintenir la propreté de votre logement.

Un air à containers est disponible à l'entrée de l'établissement, merci de les utiliser et respecter le tri sélectif.

En cas de problème dans votre logement, signalez-le immédiatement à l'accueil.



LE GARAGE À VÉLO

À votre disposition, un local à vélo gratuit et sécurisé par code.
Pour en bénéficier, demander le code d'accès à l'accueil.



LE PARKING VOITURE

Profitez du parking privé et aménagé de la résidence.
Attention : roulez au pas dans le parking et stationnez-vous en marche arrière de manière à repartir le plus simplement possible.



PRÊT DE MATÉRIEL

À votre disposition des équipements: balais, pelle, serpillière, seau et fer à repasser. Pour en bénéficier il vous suffit de demander à l'accueil.



ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La résidence est accessible aux personnes en situation de handicap (ascenseur, porte automatique) et certains de nos logements sont adaptés pour les personnes à mobilité réduite.



TÉLÉVISION

Une télévision est disponible dans l'espace commun de la résidence.



LES FONTAINES À EAU

Des fontaines à eau sont disponibles au rez de chaussée et au sous sol.



LES ESPACES DE VIE

Profitez des espaces de vie. Un billard, un baby foot, un terrain multisports, un piano et une salle de sport sont à votre disposition.



LES ORDINATEURS

Des ordinateurs sont mis à votre disposition, sous condition du respect de la charte informatique.



RESTEZ INFORMÉ

Des journaux sont disponibles à l'entrée de la résidence, près des boîtes aux lettres.



LA BOÎTE À IDÉES

N'hésitez pas à nous soumettre toutes vos suggestions ou remarques via la boîte à idées qui se situe à l'entrée de la résidence.



Payants



LAVOMATIQUE

Les jetons sont en vente à l'accueil.
Attention : ne surchargez pas les machines
au risque de les mettre hors service.
Se référer aux horaires sur la porte.



DISTRIBUTEURS

Des distributeurs sont accessibles dans l'espace commun.



INTERNET

Vous pouvez installer à vos frais une connexion internet dans votre logement.
Pour cela, vous devez faire la démarche auprès d'un opérateur.



Redevance

LE PAIEMENT DE LA REDEVANCE

Le paiement se fait à terme échu jusqu'au
5 du mois suivant. Un appel de loyer vous
sera transmis exclusivement par mail au
plus tard le 25 du mois.

Vous pouvez régler par chèque bancaire,
espèce ou via notre site internet.

www.residence-sanson.fr





Horaires & Accueil

La résidence est accessible 24h/24h. Après 20 h, merci d'emprunter la porte principale du bâtiment.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	JOUR FÉRIÉ
ACCUEIL DE JOUR	8H00 à 20H00	8H00 à 20H00	8H00 à 20H00	8H00 à 20H00	8H00 à 15H00			
ACCUEIL DE NUIT	20H00 à 8H00	20H00 à 8H00	20H00 à 8H00	20H00 à 8H00	20H00 à 10H00	18H00 à 10H00	18H00 à 10H00	18H00 à 10H00

Les horaires indiqués ci-dessus sont susceptibles d'être modifiés sans préavis.





Consignes & Sécurité



CONSIGNES INCENDIE

Votre logement possède des consignes incendie inscrites derrière la porte de votre logement. Vous avez également un plan d'évacuation à tous les niveaux de la résidence, ainsi que dans les parties communes. Des escaliers de secours se trouvent aux extrémités de chaque niveau, n'empruntez surtout pas l'ascenseur en cas de problèmes.

Veuillez rejoindre le point de rassemblement qui se trouve sur le parking public à côté de la résidence.

Un téléphone d'urgence se trouve à chaque niveau du FJT.

RESTEZ PRUDENT



Vous occupez un logement au sein d'une collectivité. La résidence est surveillée mais pensez à fermer à clé votre logement en cas d'absence.

Si vous garez votre véhicule sur notre parking, l'association ne sera pas responsable en cas de dégradations.

PENSEZ AU GARDIEN

Avant toutes interventions extérieures (secours), prévenez d'abord le gardien.



A votre départ ...



Logements

QUELQUES CONSEILS POUR GARDER UN CADRE DE VIE AGRÉABLE AU SEIN DE VOTRE LOGEMENT :

- Vous disposez d'un disjoncteur individuel.
En cas de coupure, vérifiez que l'un des fusibles n'est pas sur la position off.
- Nous vous conseillons de nettoyer les plaques vitrocéramique après chaque utilisation avec du matériel adapté (raclette et produit spécial plaque vitrocéramique).
- Un détecteur de fumée se trouve dans chaque logement.
En cas de déclenchement, veuillez ouvrir votre fenêtre et attendre qu'il s'éteigne.
- Vous disposez d'un réfrigérateur qui contient un freezer. Nous vous rappelons que ce n'est en aucun cas un congélateur.
- Le mobilier est fixé au mur et ne doit pas être déplacé.
- Vous êtes responsable de l'entretien courant de votre logement, veuillez respecter les points suivants :
 - vider, nettoyer et descendre vos poubelles
 - aérer votre logement tous les jours
 - laver votre alèse de lit tous les 15 jours
 - nettoyer vos sanitaires régulièrement



LES DÉMARCHES À SUIVRE :

- Préavis : se référer au contrat de séjour.
- Prendre rendez-vous pour effectuer votre état des lieux de sortie avant 10h du lundi au vendredi.
- Votre dépôt de garantie vous sera restitué sous 1 mois maximum.
Pensez à nous fournir un R.I.B à votre entrée.
- Communiquez nous votre nouvelle adresse. Vous devrez entreprendre vos démarches auprès des différents organismes pour faire votre changement d'adresse.
La résidence et la poste ne font pas de suivi de courrier.



A Proximité

- 1 Commerces de proximité Calvaire Saint-Pierre :**
Carrefour city ◦ La Poste ◦ Coiffeur ◦ Sandwicherie ◦ Kebab ◦ Epicerie
- 2 Commerces rue Professeur Horatio Smith :**
Boulangerie ◦ Pharmacie ◦ Fleuriste ◦ Bar/Restaurant le St-Pierre

*Centre commercial, supermarché et la CPAM
se trouvent à 5min à pied de la résidence.*



Rendez-vous sur le site

<http://www.caen-tourisme.fr/> rubrique « Loisirs & sorties »

Devenez éco-responsable



LES TROIS « R »



RÉDUIRE

La prochaine fois que vous êtes dans un magasin,

- demandez-vous si vous en avez vraiment besoin ?
- Est-ce que je peux l'emprunter à quelqu'un ou le partager ?
- Est-ce que cela va bientôt casser, devrais-je bientôt le jeter ?
- Est-ce que c'est emballé avec beaucoup de plastique, de carton ou de papier ?

Si vous pouvez vous en passer ou l'emprunter, alors ne l'achetez pas.

Si c'est un objet jetable, pensez à en acheter un qui dure plus longtemps à la place. Évitez les produits trop emballés. Apportez votre propre sac à provision.



RÉUTILISER

Avant de jeter quelque chose à la poubelle, voyez s'il n'y a pas moyen de le récupérer. Par exemple, un pot de confiture peut devenir un bocal pour des restes, des sucreries, des clous, des vis, etc.

Revendez vos appareils ménagers encore fonctionnels mais dont vous ne vous servez plus à un marché aux puces ou faites en un don à des œuvres de charité.



RECYCLER

Recyclez tout ce que vous pouvez : verre, canettes, aluminium, boîtes de conserve, papier, plastiques, etc.

Achetez des articles qui sont dans des emballages recyclables.

Faites du compostage.



LES DÉCHETS RECYCLABLES BACS JAUNES

TOUS VOS EMBALLAGES SE TRIENT

LI TRU C'EST EASY !!

TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES

TOUS LES PAPIERS ET LES CARTONS

TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL

POUR EN SAVOIR + consignesdetri.fr **CITEO**

caeniamer.fr Pour en savoir + 02 31 304 304

LES DÉCHETS, TOUS CONCERNÉS !

caeniamer NORMANDIE COMMUNAUTÉ URBAINE

LES PETITS NOUVEAUX EN BAC JAUNE



En résumé,

- > je vide bien mes emballages (inutile de les rincer) ;
- > j'aplatis tous les cartons et briques alimentaires ;
- > je n'emboîte pas les emballages ;
- > je les dépose en vrac dans le bac jaune.

ET TOUJOURS EN JAUNE



ATTENTION, LES OBJETS PLASTIQUE NE SONT PAS RECYCLABLES.

La simplification des consignes de tri ne concerne que les emballages. Les jouets, tuyaux, seaux, bâches, piscine gonflable... doivent être, selon la nature du déchet, soit apportés à la déchèterie soit jetés avec les ordures ménagères dans la poubelle ordinaire.

LES ENCOMBRANTS

Les encombrants sont les déchets ménagers courants de dimensions ou de poids trop importants pour être mis à la poubelle : mobilier cassé, bois, ferraille, sommiers et matelas...

Ils doivent être présentés au sol et ne pas présenter de danger pour les agents de collecte !

Il faut rabattre les clous, supprimer les bords coupants

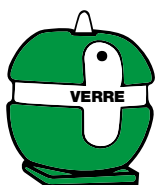
Pour connaître les dates de ramassage,
consultez le calendrier
affiché dans l'entrée
de la résidence



LES EMBALLAGES EN VERRE



Tous les bouchons, capsules et couvercles doivent être retirés !!!



La vaisselle cassée ne va pas dans le conteneur à verre mais dans la poubelle ménagère.

Vous disposez d'un conteneur à verre sur le parking public près de la résidence

LES PILES USAGÉES



LES GESTES ÉCO CITOYENS FACE AUX PILES :

Adoptez les bons gestes et jetez vos piles usagées dans le container corepile qui se situe au rez de chaussée près de l'ascenseur !



L'AVENIR DES DÉCHETS

QU'EST CE QUE LE COMPOSTAGE ?

C'est un procédé naturel qui permet avec le temps, de transformer des déchets organiques (végétaux, restes de nourriture, papier, etc..) en une sorte de terreau appelé compost. La résidence met à votre disposition un bac à compost près du city stade.

JE METS DANS MON COMPOSTEUR :	JE NE METS PAS DANS MON COMPOSTEUR :
déchets de cuisine	déchets de cuisine
› épluchures de fruits et légumes › restes de repas d'origine végétale › restes de pain › coquilles d'oeufs ou de noix broyées › filtres et marc de café › sachets de thé et d'infusion › boîtes de fromages en bois	› coquillages › os › huiles végétales › produits laitiers › graisse alimentaire en grande quantité



Le FJT possède également des jardins collectifs. Nous vous invitons à venir profiter de ces espaces !

LE SAVIEZ-VOUS ?



Le FJT accueille des ruches près du terrain de sport.

LE COVOITURAGE



Le covoiturage consiste à partager son véhicule personnel pour effectuer un trajet en commun. Il offre à ses candidats la possibilité d'accomplir un geste en faveur de l'environnement, de faire des économies, de réduire le trafic routier afin de garantir une diminution de la pollution atmosphérique ainsi que des maladies y afférents.



Pour Info !

TRANSPORT / SANTÉ

CONSULTER LA FICHE D'INFORMATION DANS LE HALL DE LA RÉSIDENCE

NUMÉROS D'URGENCE

S.O.S MÉDECIN : 02 33 01 58 51

SAMU : 15

POMPIERS : 18

POLICE : 17

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN : 112

APPEL D'URGENCE POUR SOURDS ET MALENTENDANTS : 114



SANSON

